


# UNIL OPAL ILE DE FRANCE

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

**CERTIFIES CONFORMES  
Le Président**

**Emmanuel THIL**

Signé par :  
  
17ADD6135D2940A...

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	5 840 847	15 612	5 856 459	5 412 213		444 246	8.21
Production vendue de biens							
Production vendue de services	13 200		13 200	15 677		2 477	15.80
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 854 047	15 612	5 869 659	5 427 890		441 769	8.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			49 231	23 076		26 155	113.34
Autres produits			6	37		31	84.48
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 918 896	5 451 003		467 892	8.58
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			3 886 158	3 576 792		309 366	8.65
Variation de stock (marchandises)			33 948	102 665		136 613	133.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 065	3 333		3 733	112.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			397 937	360 902		37 035	10.26
Impôts, taxes et versements assimilés			26 966	31 572		4 606	14.59
Salaires et traitements			781 582	757 820		23 762	3.14
Charges sociales			317 715	315 299		2 415	0.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 704	60 237		2 467	4.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 798	41 817		20 019	47.87
Dotations aux provisions							
Autres charges			37 620	13 225		24 394	184.45
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 573 493	5 058 334		515 160	10.18
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			345 403	392 670		47 267	12.04
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 570	3 581	11	0.30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>3 570</b>	<b>3 581</b>	<b>11</b>	<b>0.30</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>3 570</b>	<b>3 581</b>	<b>11</b>	<b>0.30</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>348 973</b>	<b>396 251</b>	<b>47 278</b>	<b>11.93</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	780	2 911	2 131	73.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	10 230	8 230	80.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>2 780</b>	<b>13 141</b>	<b>10 361</b>	<b>78.85</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 730	188	1 542	820.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		292	292	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>1 730</b>	<b>480</b>	<b>1 250</b>	<b>260.28</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 050</b>	<b>12 661</b>	<b>11 611</b>	<b>91.70</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	87 849	102 535	14 686	14.32
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>5 925 246</b>	<b>5 467 725</b>	<b>457 521</b>	<b>8.37</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>5 663 072</b>	<b>5 161 349</b>	<b>501 723</b>	<b>9.72</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>262 174</b>	<b>306 377</b>	<b>44 203</b>	<b>14.43</b>

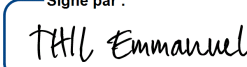
# UNIL OPAL ILE DE FRANCE

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

**CERTIFIES CONFORMES  
Le Président**

**Emmanuel THIL**

Signé par :  
  
17ADD6135D2940A...

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	11 243	10 033	1 210	2 823	1 613	57.14	
	Fonds commercial (1)	867 953		867 953	867 953			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	53 115	39 164	13 952	19 245	5 294	27.51	
	Autres immobilisations corporelles	666 055	574 206	91 849	126 033	34 184	27.12	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	468		468	468				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	45 616		45 616	45 616				
<b>Total II</b>	<b>1 644 451</b>	<b>623 403</b>	<b>1 021 048</b>	<b>1 062 139</b>	<b>41 091</b>	<b>3.87</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	315 253		315 253	349 201	33 948	9.72	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 138 460	65 762	1 072 698	1 086 116	13 418	1.24	
	Autres créances	58 738		58 738	86 826	28 088	32.35	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	668 377		668 377	548 488	119 888	21.86		
Charges constatées d'avance (3)	15 667		15 667	20 137	4 471	22.20		
<b>Total III</b>	<b>2 196 495</b>	<b>65 762</b>	<b>2 130 733</b>	<b>2 090 769</b>	<b>39 964</b>	<b>1.91</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 840 945</b>	<b>689 165</b>	<b>3 151 780</b>	<b>3 152 908</b>	<b>1 128</b>	<b>0.04</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000 )	500 000		500 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 804		4 804			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	50 000		50 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 300 385		1 294 008		6 377	0.49
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	262 174		306 377		44 203	14.43
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	2 117 362		2 155 188		37 826	1.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 056		902		153	16.99
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413 416		392 918		20 498	5.22	
Dettes fiscales et sociales	237 220		231 981		5 239	2.26	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	382 727		371 918		10 809	2.91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	1 034 418		997 720		36 698	3.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 151 780		3 152 908		1 128	0.04	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 034 418

997 720

**UNIL OPAL ILE-DE-FRANCE SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

# Olivier CARLE

EXPERT-COMPTABLE  
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES HAUTS-DE-FRANCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES HAUTS-DE-FRANCE

A l'attention des associés

## **UNIL OPAL Ile-de-France**

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros

10/12 boulevard du général Leclerc

93260 LES LILAS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIL OPAL Ile-de-France, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour risques clients, tel que décrit dans le paragraphe « Dépréciation des créances » en page 16 de l'annexe. La direction a estimé ces provisions conformément aux critères présentés à cette page de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lille, le 06 mai 2024

Le commissaire aux comptes



**Olivier CARLE**

Inscrit à la C.R.C.C. des Hauts-de-France

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	11 243	10 033	1 210	2 823	1 613	57.14	
	Fonds commercial (1)	867 953		867 953	867 953			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	53 115	39 164	13 952	19 245	5 294	27.51	
	Autres immobilisations corporelles	666 055	574 206	91 849	126 033	34 184	27.12	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	468		468	468				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	45 616		45 616	45 616				
<b>Total II</b>	<b>1 644 451</b>	<b>623 403</b>	<b>1 021 048</b>	<b>1 062 139</b>	<b>41 091</b>	<b>3.87</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	315 253		315 253	349 201	33 948	9.72	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 138 460	65 762	1 072 698	1 086 116	13 418	1.24	
	Autres créances	58 738		58 738	86 826	28 088	32.35	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	668 377		668 377	548 488	119 888	21.86		
Charges constatées d'avance (3)	15 667		15 667	20 137	4 471	22.20		
<b>Total III</b>	<b>2 196 495</b>	<b>65 762</b>	<b>2 130 733</b>	<b>2 090 769</b>	<b>39 964</b>	<b>1.91</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 840 945</b>	<b>689 165</b>	<b>3 151 780</b>	<b>3 152 908</b>	<b>1 128</b>	<b>0.04</b>		

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 500 000 )	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 804	4 804		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 300 385	1 294 008	6 377	0.49
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	262 174	306 377	44 203	14.43
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	2 117 362	2 155 188	37 826	1.76	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 056	902	153	16.99
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413 416	392 918	20 498	5.22
	Dettes fiscales et sociales	237 220	231 981	5 239	2.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	382 727	371 918	10 809	2.91	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	1 034 418	997 720	36 698	3.68
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 151 780	3 152 908	1 128	0.04	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 034 418

997 720

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	5 840 847	15 612	5 856 459	5 412 213		444 246	8.21
Production vendue de biens							
Production vendue de services	13 200		13 200	15 677		2 477	15.80
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 854 047	15 612	5 869 659	5 427 890		441 769	8.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			49 231	23 076		26 155	113.34
Autres produits			6	37		31	84.48
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 918 896	5 451 003		467 892	8.58
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			3 886 158	3 576 792		309 366	8.65
Variation de stock (marchandises)			33 948	102 665		136 613	133.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 065	3 333		3 733	112.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			397 937	360 902		37 035	10.26
Impôts, taxes et versements assimilés			26 966	31 572		4 606	14.59
Salaires et traitements			781 582	757 820		23 762	3.14
Charges sociales			317 715	315 299		2 415	0.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 704	60 237		2 467	4.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 798	41 817		20 019	47.87
Dotations aux provisions							
Autres charges			37 620	13 225		24 394	184.45
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 573 493	5 058 334		515 160	10.18
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			345 403	392 670		47 267	12.04
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 570	3 581	11	0.30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	3 570	3 581	11	0.30
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	3 570	3 581	11	0.30
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	348 973	396 251	47 278	11.93
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	780	2 911	2 131	73.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	10 230	8 230	80.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	2 780	13 141	10 361	78.85
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 730	188	1 542	820.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		292	292	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	1 730	480	1 250	260.28
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	1 050	12 661	11 611	91.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	87 849	102 535	14 686	14.32
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	5 925 246	5 467 725	457 521	8.37
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 663 072	5 161 349	501 723	9.72
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	262 174	306 377	44 203	14.43

SAS UNIL OPAL ILE DE FRANCE

10 bld du Général Leclerc

93260 LES LILAS

**ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

***IN BONIS CONSEILS***

*35 avenue Mac-Mahon*

*75017 PARIS*

*0677132065*

**Olivier CARLE**

Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 151 780.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 869 658.75 Euros et dégageant un bénéfice de 262 173.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	879 726	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 115		
Installations générales agencements aménagements divers	283 686		
Matériel de transport	342 814		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 994		21 613
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	742 610	21 613
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	468		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	45 616		
	TOTAL	46 084	
	TOTAL GENERAL	1 668 420	21 613

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	530	879 196
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 000	53 115	
Installations générales agencements aménagements divers		283 686	
Matériel de transport	15 812	327 002	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 241	55 366	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	45 053	719 170
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations		468	
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières		45 616	
	TOTAL	46 084	
	TOTAL GENERAL	45 583	1 644 451

**Olivier CARLE**Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 949	1 613	529	10 033
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 870	5 294	2 000	39 164
Installations générales agencements aménagements divers	269 737	4 473		274 210
Matériel de transport	240 497	41 071	15 812	265 756
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 227	10 253	27 240	34 240
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	597 332	61 091	45 053	613 370
TOTAL GENERAL	606 281	62 704	45 582	623 403

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 613				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 294				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 473				
Matériel de transport	41 071				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 253				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	61 091				
TOTAL GENERAL	62 704				

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>Montant début d'exercice</b>	<b>Augmentations Dotations</b>	<b>Diminutions Montants utilisés</b>	<b>Diminutions Montants non utilisés</b>	<b>Montant fin d'exercice</b>
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	78 385	21 798	34 421		65 762
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>	<b>78 385</b>	<b>21 798</b>	<b>34 421</b>		<b>65 762</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 385</b>	<b>21 798</b>	<b>34 421</b>		<b>65 762</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		21 798	34 421		
financières					
exceptionnelles					

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	45 616	0	45 616
Clients douteux ou litigieux	78 915	78 915	
Autres créances clients	1 059 545	1 059 545	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 300	2 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	14 687	14 687	
Taxe sur la valeur ajoutée	858	858	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	40 893	40 893	
Charges constatées d'avance	15 667	15 667	
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 481</b>	<b>1 212 865</b>	<b>45 616</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 056	1 056		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	413 416	413 416		
Personnel et comptes rattachés	131 816	131 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 653	77 653		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 574	23 574		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	4 177	4 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	382 727	382 727		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 034 418</b>	<b>1 034 418</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	500.0000	1 000			1 000

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS COMMERCIAL (1)			182 939	182 939
FONDS COMMERCIAL JP 1992	32 014			32 014
FONDS COMMERCIAL LUBRO 2003	53 000			53 000
FONDS COMMERCIAL UNIL OPAL	600 000			600 000
Total	685 014		182 939	867 953

(1) Le fonds commercial a été apporté en 1990 suite à fusion

La valorisation des fonds de commerce a été calculée.

Compte tenu du résultat obtenu, il n'y a lieu de constater une dépréciation du fonds de commerce.

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	553	100.00
LOGICIEL	10 690	33.33

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Evaluation des amortissements****Immobilisations incorporelles et corporelles**

Conformément aux dispositions des règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, l'ensemble des immobilisations et des durées d'amortissements a été analysé.

En particulier, aucun composant significatif n'a été identifié.

Conformément à l'avis CNC - CU 2005 D, l'entreprise a retenu l'option consistant à continuer à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur la durée d'usage.

Les immobilisations sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires).

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	. ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "coût unitaire moyen pondéré" (CMUP).

La valeur brute des matières et marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur au cours du jour.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Olivier CARLE  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification


## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 056
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 534
Dettes fiscales et sociales	139 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	195 382
<b>Total</b>	<b>341 909</b>

**Olivier CARLE**

Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 667
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	15 667

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 570 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :5570 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Les comptes de la société sont consolidés dans le groupe CIPELIA

**Olivier CARLE**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la CRCC des Hauts-de-France  
Paraphe pour authentification 

**UNIL OPAL ILE-DE-FRANCE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 500 000 euros**  
**Siège social : 10/12 Boulevard du Général Leclerc de Hautecloque,**  
**93260 LES LILAS**  
**339 486 979 RCS BOBIGNY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 16 mai 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 262 173,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	262 173,87 euros
A titre de dividendes	260 000,00 euros
Soit 260,00 euros par action	
Le solde	2 173,87 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 302 558,50 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 130 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16 mai 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une

imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

550 000,00 euros, soit 550,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 275 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 275 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

300 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

300 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre

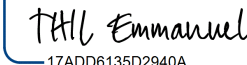
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 mai 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président  
Emmanuel THIL

Signé par :  
  
17ADD6135D2940A...


# UNIL OPAL ILE DE FRANCE

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

**CERTIFIES CONFORMES  
Le Président**

**Emmanuel THIL**

Signé par :  
  
17ADD6135D2940A...

10 bld du Général Leclerc

93260 LES LILAS

**ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

***IN BONIS CONSEILS***

*35 avenue Mac-Mahon*

*75017 PARIS*

*0677132065*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	13
Fonds commercial	14
Autres immobilisations incorporelles	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Dépréciation des créances	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Honoraires des commissaires aux comptes	19
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	21
Engagement en matière de pensions et retraites	22
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	23
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	24

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 151 780.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 869 658.75 Euros et dégageant un bénéfice de 262 173.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	879 726	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 115		
Installations générales agencements aménagements divers	283 686		
Matériel de transport	342 814		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 994		21 613
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	742 610	21 613
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	468		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	45 616		
	TOTAL	46 084	
	TOTAL GENERAL	1 668 420	21 613

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	530	879 196
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 000	53 115	
Installations générales agencements aménagements divers		283 686	
Matériel de transport	15 812	327 002	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 241	55 366	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	45 053	719 170
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			468
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières		45 616	
	TOTAL	46 084	
	TOTAL GENERAL	45 583	1 644 451

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 949	1 613	529	10 033
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 870	5 294	2 000	39 164
Installations générales agencements aménagements divers	269 737	4 473		274 210
Matériel de transport	240 497	41 071	15 812	265 756
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 227	10 253	27 240	34 240
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	597 332	61 091	45 053	613 370
TOTAL GENERAL	606 281	62 704	45 582	623 403

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 613				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 294				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 473				
Matériel de transport	41 071				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 253				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	61 091				
TOTAL GENERAL	62 704				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	78 385	21 798	34 421		65 762
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	78 385	21 798	34 421		65 762
TOTAL GENERAL	78 385	21 798	34 421		65 762
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		21 798	34 421		
financières					
exceptionnelles					

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	45 616	0	45 616
Clients douteux ou litigieux	78 915	78 915	
Autres créances clients	1 059 545	1 059 545	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 300	2 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	14 687	14 687	
Taxe sur la valeur ajoutée	858	858	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	40 893	40 893	
Charges constatées d'avance	15 667	15 667	
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 481</b>	<b>1 212 865</b>	<b>45 616</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 056	1 056		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	413 416	413 416		
Personnel et comptes rattachés	131 816	131 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 653	77 653		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 574	23 574		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	4 177	4 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	382 727	382 727		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 034 418</b>	<b>1 034 418</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	500.0000	1 000			1 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS COMMERCIAL (1)			182 939	182 939
FONDS COMMERCIAL JP 1992	32 014			32 014
FONDS COMMERCIAL LUBRO 2003	53 000			53 000
FONDS COMMERCIAL UNIL OPAL	600 000			600 000
Total	685 014		182 939	867 953

(1) Le fonds commercial a été apporté en 1990 suite à fusion

La valorisation des fonds de commerce a été calculée.

Compte tenu du résultat obtenu, il n'y a lieu de constater une dépréciation du fonds de commerce.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	553	100.00
LOGICIEL	10 690	33.33

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Evaluation des amortissements**

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément aux dispositions des règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, l'ensemble des immobilisations et des durées d'amortissements a été analysé.

En particulier, aucun composant significatif n'a été identifié.

Conformément à l'avis CNC - CU 2005 D, l'entreprise a retenu l'option consistant à continuer à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur la durée d'usage.

Les immobilisations sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires).

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	. ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "coût unitaire moyen pondéré" (CMUP).

La valeur brute des matières et marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur au cours du jour.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 056
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 534
Dettes fiscales et sociales	139 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	195 382
Total	341 909

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 667
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	15 667

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 570 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :5570 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Les comptes de la société sont consolidés dans le groupe CIPELIA

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 812 180	4 167 496	4 559 685	5 427 890	5 869 659
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	482 758	395 290	493 631	496 141	400 104
Impôts sur les bénéficiaires	115 877	96 448	116 361	102 535	87 849
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	297 788	247 874	322 076	306 377	262 174
Résultat distribué					300 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	366.88	298.84	377.27	393.61	312.26
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	297.79	247.87	322.08	306.38	262.17
Dividende distribué à chaque action					300.00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	12	12	12	12
Montant de la masse salariale de l'exercice	702 177	648 374	662 620	757 820	781 582
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	279 288	244 278	278 720	315 299	317 715